

Château de St Germain
Seine-et-Oise)

Le 13 février 1880

G. DE MORTILLET

ATTACHÉ AU MUSÉE
DES ANTIQUITÉS NATIONALES
Professeur à l'Ecole
d'Anthropologie de Paris

F

Mon Cher Ami,

Je vous adresse la récapitulation
de nos six inventaires.

Les départements sont classés dans
l'ordre adopté par la Commission.
Ils se suivent régulièrement d'après
leur position respective. On veut
ainsi apprécier plus facilement
la valeur de nos chiffres.

Dans le petit volume que vous
mettrez sans doute en tête du
tableau par les bien vouloir que
la Commission de la Topographie des
Gaulois actuellement transformée
en Commission de la géographie de
l'ancienne France, n'a jamais publié
d'inventaires de nos Membres,

Alignements et Cromlèchs, Encore moins des Polissoirs, Pierres à bûches et Pierres branlantes, Elle a tout simplement donné et encore dans l'ouvrage d'un particulier une liste des dolmens, Cette liste enregistre 2280 monuments. Nous en comptons 3430 soit plus d'un tiers en sus, Cela suffit pour établir l'importance de notre envoi.

On veut nous annuler, Il faut nous affirmer, Le meilleur moyen est de faire de la statistique comparative.

Les intrigues de nos adversaires se sont largement développées au sujet de notre Éventail, On voulait d'abord nous empêcher d'en publier un, afin d'abolir l'effet utile de notre Questionnaire

J'ai voyant qu'il y avait impossibilité
 On a cherché à nous donner comme
 une émanation, un accessoire de la
 Commission de la géographie de
 l'ancienne France, Henri Martin
 s'étant lui-même reconnu, Il est
 si bon, qu'en voulant être consultant
 il était descendu à la publication.
 Heureusement toutes ces choses
 ont été déjouées, et j'ai dû de
 remettre à l'imprimeur le bon
 à tirer d'une circulation très
 nette. Pour la recevoir dans
 quelques jours officiellement.
 Je vous en enverrai dans deux
 ou trois jours quelques exemplaires,
 et vous les ferez distribuer.

J'ai aussi mon après-midi
 hier, à réviser les cartes de
 l'état-major qui travaillent à

Chacun de nous. Elles sont en double
exemplaires. L'un est destiné aux
minutes qui restent entre nos mains,
l'autre est pour la mise au net
et doit faire retour à la
Commune.

Adieu. Je me hâte pour ne
pas manquer le courrier

Votre tout dévoué

J. de Mortillet

Nos inventaires communaux sont à
l'impression.

J'ai indiqué dans le Gros le nouveau
document Revue. D'ailleurs, moi le nom de
la Commune. *C'est une erreur*